

## **Rentrée scolaire 2008 : Académie de Dijon**

### **Informations générales**

Vous êtes scolarisé en terminale : les inscriptions se prévoient bien avant les épreuves du baccalauréat.

L'académie de Dijon n'a pas intégré le dispositif du portail unique, si vous êtes intéressé par une formation dispensée dans notre académie, voici les procédures à respecter :

#### **● Pour s'inscrire en première année de licence à l'Université de Bourgogne**

Une inscription en trois étapes :

##### **Etape 1 : A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2008**

préinscription obligatoire sur le site internet de l'Université de Bourgogne

<http://www.u-bourgogne.fr/orientation-active/>

##### **Etape 2 : DÈS PARUTION DES RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT**

prenez rendez-vous pour votre inscription en vous connectant sur le site

<http://scol.u-bourgogne.fr/>

##### **Etape 3 : ENTRE LE 7 ET LE 17 JUILLET 2008**

procédez à votre inscription définitive sur le campus universitaire

#### **● Pour s'inscrire dans l'un des IUT de l'Université de Bourgogne**

Dépôt des candidatures du **1er février au 1er mai 2008**

##### **◦ CANDIDATS À L'IUT DE DIJON (SITE DE DIJON ET SITE D'AUXERRE)**

Connectez vous sur le site

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr> (rubrique gestion des candidatures)

Renseignements: Scolarité Tél.03.80.39.64.02 – [scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr](mailto:scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr)

##### **◦ CANDIDATS À L'IUT DE CHALON SUR SAÔNE**

Connectez vous sur le site

<http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr/>

Renseignements : Scolarité Tél.03.85.42.44.62 – [scolarite@iutchalon.u-bourgogne.fr](mailto:scolarite@iutchalon.u-bourgogne.fr)

##### **◦ CANDIDATS À L'IUT DU CREUSOT**

Connectez vous sur le site

<http://iutlecreusot.u-bourgogne.fr>

Renseignements : Scolarité Tél.03.85.73.10.10 – [scola.lecreusot@u-bourgogne.fr](mailto:scola.lecreusot@u-bourgogne.fr)

#### **● Pour s'inscrire en première année de BTS dans un établissement public**

Pour télécharger un dossier d'inscription, connectez vous sur le site

<http://www.ac-dijon.fr> (rubrique L'Orientation)

A l'intérieur du dossier, vous trouverez tous les documents nécessaires pour votre inscription ainsi que les dates à respecter.

Inscription internet du **12 mars au 21 avril 2008** sur le site

<http://siam.ac-dijon.fr:1234/affvoeux>

Vous devez retourner le(s) dossier(s) papier dans l'établissement souhaité avant le **24 avril 2008**.

Renseignements : SAIO Tél.03.80.50.97.42 ou 44 – [saio.affectation@ac-dijon.fr](mailto:saio.affectation@ac-dijon.fr)

**● Pour s'inscrire en première année de BTS dans un établissement privé**

Contactez directement l'établissement souhaité.

**● Pour s'inscrire en première année de BTSA dans un établissement agricole public**

Inscription de **mi-février au 30 mars 2008** sur le site

<http://www.btsa.educagri.fr/>